

**Motion du 27 octobre 2020 de Mme et MM. Timothée Fontolliet, Arnaud Moreillon et Oriana Brücker: «Mise à disposition de locaux publics pour la vente des producteurs locaux».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 28 octobre 2020)

*MOTION*

Considérant:

- l'impact sur le climat et l'aberration que représente le marché d'importation de produits frais pouvant être produits dans notre région;
- la perte qualitative de ces produits frais lointains et importés;
- l'importance de promouvoir les producteurs locaux et le terroir genevois en cette période de récession économique;
- La deuxième vague épidémique du SARS-Cov-2 qui frappe Genève actuellement;
- le succès obtenu par la mise à disposition d'un local à l'Union maraîchère genevoise durant le semi-confinement de ce printemps,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'utiliser les arcades vides en Ville de Genève afin d'héberger à faible coût/gratuitement, et dans un processus axé sur le long terme, des points de vente réservés aux producteurs locaux.